



Cochonnet de décembre n° 108

Éditorial: Une adhésion, un parrain.

Depuis de nombreuses saisons nous maintenons l'adhésion du club d'un montant de 15 € pour une durée allant du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Si l'on parvient à maintenir un prix aussi raisonnable, c'est que parmi vous, des volontaires aident dans l'organisation des concours importants. Ceci nous permet de compléter une trésorerie suffisante et ainsi en faire bénéficier tout le monde.

A ce niveau nous pouvons évoquer le rôle du **parrain**. Comme vous le savez l'admission d'un nouveau joueur au club, est liée par le parrainage d'un membre déjà actif. Il semblerait bon que le "parrain" présente son ami au Président et que celui-ci s'assure que le règlement intérieur a été lu ou en cours de lecture et que la personne nouvelle adhère en connaissant notre fonctionnement.

Le "parrain" est le garant des valeurs de la personne présentée. Cela permet aux membres du bureau d'homologuer la demande plus aisément.

Pourquoi cet intermède dans mon propos? Une altercation a eu lieu il ya quelques jours par une personne souhaitant adhérer et qui contestait notre montant et notre fonctionnement. Si la réponse a été brève et claire, il revient au "parrain" de bien expliquer que nous sommes tous appelés à participer à l'organisation les jours de concours, selon nos possibilités et que la convivialité et le respect de chacun doivent être protégés.

Non aux consommateurs de pétanque!!!

Michel L.

Vie du club:



Soirée de fin d'année:

Vous êtes attendus salle Plantagenets à partir de 19 heures 30 le vendredi 15 décembre.

Cette année nous partagerons la choucroute royale après l'apéro.

Les inscriptions se font jusqu'au 4 décembre à 18 heures.

Attention: si vous donner votre chèque vérifier que vous êtes bien inscrits sur la liste affichée dans la salle.

Il reste 4 permanences pour régler le repas du montant de 12 € par personne.

Merci à tous les volontaires qui préparent ce moment de convivialité et d'amitié.

Les effectifs:

Actuellement nous sommes 128 adhérents à jour de cotisation. L'hiver, l'âge, la route ne motivent pas nos partenaires un peu âgés à sortir sur le boulodrome. Quoique la semaine dernière la moyenne s'est élevée à plus de 65 joueurs sur les terrains.

Il est rappelé que venir jouer est équivalent à paiement de cotisation. Attention les retardataires !!!!



Le calendrier:

Vous trouverez le calendrier du club dans ce cochonnet n° 108. Serge maintient ses informations par internet et affichage à la salle.

Infos secteur Anjou:

Vendredi 3 novembre se tenait l'Assemblée générale du secteur Anjou à Soulaire et Bourg.

Quelques infos: il ne sera plus exigé de certificat médical tant pour les licenciés que pour les loisirs. Par précaution, lors d'une visite chez le médecin parlez-lui de votre activité et de votre compatibilité à pratiquer la pétanque.

Nous organiserons, à nouveau le qualificatif tête à tête masculin et doublette féminin. Nous ne serons pas porteurs du championnat qui suit ces qualifications.

Arbitrage:

Le Comité s'inquiète de la baisse des candidats à l'arbitrage. Pour nous, nous avons une pénalité de 100 € pour faute d'arbitre au sein du club. Dans certaines régions le montant de l'amende peut aller jusqu'à 600 € !!!

Donc il n'y a plus de limite d'âge. Les interventions d'arbitrage sont rémunérées ainsi que les déplacements et repas éventuels.

Si cela vous intéresse 3 tests sont à passer:

- la formation aux premiers secours
- le tronc commun éducateurs/ arbitres
- la préparation à l'examen.

Si vous êtes intéressé le signaler pour une aide éventuelle.

Assemblée du Comité départemental FFPJP à Saint Sylvain.



Nous accueillerons l'AG du comité 49 salle du roi René le samedi 25 novembre à 14 heures 30.

si vous êtes intéressés vous pourrez dans la mesure des places assister mais vous ne pourrez pas voter. Des précisions seront apporter sur la saison 2023-2024.

Si vous le pouvez rendez-vous le samedi matin à 9 heures pour préparer la salle. Merci d'avance.

Demande subvention:

La demande de subvention a été présentée par nos trésoriers. L'avenir nous dira le résultat.

Le projet associatif:

C'est un support écrit qui donne les axes à améliorer dans notre quotidien afin de faire progresser le club dans son ensemble.

Vous serez sollicités par un questionnaire auquel vous pourrez ajouter vos commentaires afin que vous exprimiez vos souhaits et corriger les dysfonctionnements que vous ressentez.

A l'issue de la lecture de ce questionnaire nous dégagerons, en commission, les axes d'amélioration et les actions à mettre en œuvre.

la synthèse du document final servira de " feuille de route " à l'équipe dirigeante.

Attention:

Le "cochonnet" de janvier sera publié sur le nouveau site du club.

[https:// petanquesylvanaise.sportsregion.fr](https://petanquesylvanaise.sportsregion.fr)

Si cela semble trop compliqué nous reviendrons au schéma actuel. Il y aura toujours un tirage papier afficher et déposé à la salle.

